

A N N E X E A 3

État des observations écrites et lettres consignées sur les deux registres d'enquête

Registre des observations manuscrites de oz

Le registre d'Oz a été peu utilisé. On relève trois observations écrites sur papier libre et agrafées au registre, en plus de la délibération communale. Ce que l'on peut résumer comme suit :

	Nom	Secteur et statut résident	Avis de principe	Sujet et Commentaires
R1	Philippe Seigle-Maurandie	Oz-station, gérant d'hébergements touristique PRP	Plutôt réservé	Clientèle cible : excursionnistes et résidents à Allemond. Risque majeur de saturation en début de journée à la liaison à Oz en hiver. Il y a nécessité d'adapter les débits de l'Arpette et de Poutran (rénovation). Quel modèle économique pour cet investissement ? Outil précieux pour les activités estivales (VTT), dont l'affluence doit être évaluée à l'avance.
R2	J Hirigoyen	asso « le chaînon manquant Grenoble	Favorable avec propositions pour G2	<i>pm</i> : voir également entretien E22. Ascenseur valléen de nouvelle génération nécessaire / exploitation compétitive / peu d'impact au sol / G2 devrait être groupée dans G1 Poutran (pro à régler : angle de la ligne et survol de chalets à l'Olmet)
R3	Max Genevois	Ancien maire d'Oz	Très favorable	Créateur de Oz-station. Choix stratégique de se relier à la vallée / liaison été-hiver indispensable au. / impact réduit de l'équipement / implantation G2 optimum / les atouts d'Allemond serviront Oz et vice versa, grâce à ce lien / opportunité bien pensée à saisir .
R4	Conseil municipal	d'Oz	favorable	Le conseil municipal se prononce favorablement pour le projet en rappelant son cheminement, ses objectifs, l'opportunité pour Oz -station de se relier à la vallée, les règles de financement . l'avis favorable Éts adopté par 7 voix pour et 1 voix contre (<i>PM le CM opposé s'est par ailleurs exprimé par écrit : voir obs registre D17</i>)

→ *Analyse* : Ces observations en nombre réduit, constituent cependant un apport significatif à la réflexion. L'expression de l'ancien maire, comme celle de l'actuel conseil municipal, montre que les Oziens sont attentifs et engagés en faveur ce projet qui se situe majoritairement sur leur territoire. Ils en saisissent les opportunités, ils veilleront à ce qu'il soit un atout pour Oz-station, tout en soulignant les deux risques : une saturation des équipements de la station en G2 l'hiver, une interrogation sur l'évolution des navettes pour les hameaux.

Registre des observations manuscrites d'Allemond

Le registre d'Allemond a été bien utilisé. On relève vingt trois observations en tout, souvent des pétitions de principe, dont 20 écrites au registre, 2 agrafées au registre, s'y ajoute la délibération communale. Ce que l'on peut résumer comme suit :

	Nom	Secteur et remarques	Avis de principe	Sujet et Commentaires
R1	JPManin	NC	favorable	NC
R2	MH Jacquemet	Route du village	favorable	Réduire le flux auto / respect environnement/ dév activité locale
R3	JY Jacquemet	Route du village	favorable	Intégration esthétique du projet / desserte en deux saisons / développement emploi
R4	MF Lhopital		favorable	Une bonne dynamique pour la vallée
R5	B Cornebet	<i>(ortho sous réserve)</i>	favorable	Pour l'avenir et la diversification du tourisme
R6	V Pellissier		favorable	Fonctionnement sur deux saisons, souhaite être bien informée
R7	R De Keersmaeker		favorable	Tourisme et emploi pour la vallée. Nouveau souffle pour les commerces. « <i>bon vent</i> » (SIC)
R8	A Viard		favorable	Tout ce qui développe l'emploi est bon pour uen commune de montagne. Le téléporté est propre. Évocation du précédent positif de Venosc
R9	R Viard		favorable	Développement des commerces et de l'emploi
R10	Lessirand, Impérato, Bousc et Bianco	Groupe	Favo- rables	Très utile pour les gens et il faut évoluer. Sept personnes semblent associées à l'inscription
R10 bis	S. Fournier		favorable	Bon projet pour le tourisme , l'immobilier . La tranquillité y perdra peut être un peu.
R11	L Mangine		Favorable	Bon projet
R12	V Brunetto		favorable	Beau projet pour le développement touristique
R13	X : <i>signature non lisible</i>	Peut être Mme Pellissier	Favorable	Heureuse de voir ce village se développer dans le bon sens
R14	Claude Pellissier			Satisfait de voir le pays aller de l'avant pour nos jeunes
R15	P Lafay	Première observation	Défavora- ble sur l'EP : servitude	Question sur une possible circulation piétonne et donc la création d'un chemin au droit de leur parcelle (<i>même remarques du voisin parcelle 303 : G Combe voir E26</i>) pour desservir l'équipement , le park cars ou se promener l'été. Opposé à cela.
R16	P Lafay	Seconde observation	Craines sur l'EP :A U	Prix de l'immobilier et rien de prévu pour plus de commerces (magasin de sport)
R17	M Curinier		Des questions	Quel intérêt si pas de piste en plus ? Quel temps gagné ? Quel prix ? Qui va en profiter ?
R18	M Piend	<i>(sous réserve non lisible)</i>	défavo- rable	Analyse de l'évolution économique, des comportements, des atteintes à la vallée. Qui va payer ? Quel avenir et que penseront les générations futures de ce choix ?

R19	R Simon		favorable	Le projet aidera à relancer l'activité économique. L'activité de fond de vallée doit être développée. Allemond doit devenir une porte d'entrée et non un lieu où l'on passe vite
R20	L Gachet		Favorable	La meilleure solution pour l'environnement. Facilite l'accès au grand domaine pour tous. A faire au plus vite
R21	P Bastianelli		Favorable	Un projet d'avenir, respectueux de l'environnement et pour les générations futures. Nous avons souffert de la déprise économique dans le passé. Le barrage a été positif, l'EOE le sera aussi.
R22	C Laffay		Favorable	Grace au barrage EDF nos villages ont atteint leur maturité. Allemond est légitime a vouloir s'inscrire dans le développement économique des activités de montagne. L'ascenseur valléen le permettra. Tous les volets (fastidieux) pour étudier ce projet sont bien expliqués. Ce projet est essentiel.
R23	Conseil municipal	d'Allemond	favorable	Le CM se prononce favorablement pour le projet en rappelant son cheminement, en détaillant les trois enquêtes réunies, en rappelant les objectifs de cette infrastructure, son exploitation sur 2 saisons, les modalités de financement, etc. L'avis favorable est adopté à l'unanimité des 10 présents.

NB : une petite erreur de comptage du CE oblige à avoir deux observations cotées R10 et R10 bis

→ *Analyse* : Ces observations manuscrites nombreuses, démontrent l'attachement au projet des personnes s'étant exprimées (28, à l'exclusion des membres du CM d'Allemond, non comptés ici). On soulignera l'intérêt économique évoqué souvent, les craintes sur l'environnement quasiment absentes et une véritable conscience que le développement de la vallée est une affaire collective et doit saisir ce type d'opportunité. La question inter-générationnelle est évoquée plusieurs fois. La nature de l'investissement : un ascenseur valléen et non un simple télécabine de plus, est parfaitement restituée. S'agissant d'avis très majoritairement positifs, on ne dispose pas d'un argumentaire très développé ; on notera quand même des retours sur les études conduites et lues et qui soulignent certains aspects du projet jugés positifs. Les allemondins sont mobilisés et attentifs à ce projet qu'ils connaissent et qu'ils attendent.